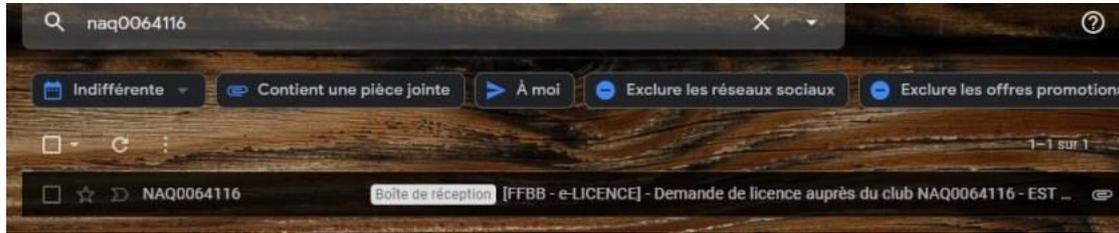




Comment faire sa licence de basket en ligne ?

Etape 1 :

Dans votre boîte mail, vous recevez un mail qui ressemble à ça ! Si vous ne l'avez pas, faites un tour dans les spams ou les indésirables.



Etape 2 : Ouvrez le mail correspondant. 2 documents vous sont nécessaires pour vous réinscrire. Un certificat médical (si besoin car il est valable 3 ans), dont le modèle est disponible en cliquant sur le bouton rouge « certificat médical » puis le formulaire e-licence, en cliquant sur le bouton bleu

Etape 1 : Préparer les documents nécessaires à votre demande de pré-inscription en ligne

Au regard de la situation sanitaire sur le territoire français, la production d'un certificat médical pour la pratique de la discipline du Basket-ball ou du sport en compétition est obligatoire pour la saison 2020/2021. Ce certificat médical s'accompagne d'un questionnaire Covid 19 (QC19). Ce questionnaire est exclusivement à destination de votre médecin, il doit rester en sa possession. Il n'a pas vocation à être communiqué à la FFBB (ni aux Ligues, Comités et Clubs).

- Certificat médical et surclassement. Pour être recevable le certificat médical doit être établi à compter du 28 mai 2020. Vous pouvez télécharger un modèle de certificat médical et de surclassement ainsi que le questionnaire Covid 19 en cliquant sur le bouton ci-dessous.
- Photo d'identité

CERTIFICAT MÉDICAL

Etape 2 : Compléter le formulaire de pré-inscription en ligne e-Licence

Accès en ligne en cliquant sur le bouton ci-dessous.

FORMULAIRE E-LICENCE

Etape 3 : Vous arrivez sur cette page. Remplissez votre date de naissance dans la première fenêtre. Puis, cliquez sur les deux images selon les consignes données.



Etape 4 : Ce qui vous mène à ce premier écran. La première des 6 étapes pour rester joueur ou joueuse du club. On commence par l'onglet « Je suis ». Y figurent toutes vos infos type état civil et coordonnées (corrigez s'il y a eu du changement ou des erreurs). A gauche, votre photo, c'est l'occasion de la changer si elle ne correspond pas à votre âge actuel. Quand tout est bon, cliquer sur le bouton « Je valide » en bas.





CETTE PHOTO SERA CELLE DE VOTRE LICENCE

La photo est obligatoire sauf si vous souhaitez être dirigeant ou simple adhérent

Les formats acceptés: .jpg, .jpeg, .png
(1Mo max pour PNG)

[Modifier la photo d'identité](#)

Nationalité * Française Sexe * Masculin Taille en cm 180

Né(e) le * 20/03/1989 Ville de naissance 64000 - PAU

Ville de naissance à l'étranger Pays de naissance à l'étranger

(1) Si vous êtes né en France complétez Ville de naissance, si vous êtes né à l'étranger complétez Ville et Pays de naissance à l'étranger
(2) Uniquement pour les joueurs mineurs de 22 à 23 ans à des fins de sélection

ADRESSE

Rue 19 rue pierre Brossolette Complément d'adresse

Pays * France Ville 64800 - COARRAZE

(2) Le champ Ville doit être complété si vous résidez en France et ce n'est pas le cas complétez le champ Ville étrangère

CONTACT

Etape 5 : Cette action vous mène à l'étape 2 d'inscription « **Je souhaite** ». 3 possibilités : licence compétition, loisir ou pas de licence. En bas de la page, une ou plusieurs coches sont disponibles (arbitrer, entraîner une équipe, officier à la table, diriger, « ne souhaite pas exercer de fonction ») Cliquez sur « **Je valide** » !

Je souhaite pratiquer le basket en :

COMPÉTITION

Cette offre vous ouvre l'accès à l'ensemble des pratiques proposées par votre club, ainsi qu'aux tournois de la SuperLeague 3x3. Elle vous permet également de demander une autorisation pour jouer en compétition ou pratiquer une autre forme de basket dans un autre club.

Inclus dans votre offre

5x5 3x3 Mini Basket

LOISIR

Cette offre vous permet d'accéder exclusivement au championnat Loisir proposé par votre club, ainsi qu'aux tournois OpenStart de la SuperLeague 3x3.

Inclus dans votre offre

5x5 3x3

Vous ne souhaitez pas pratiquer le basket au sein de votre club.

Je souhaite exercer une ou plusieurs fonctions dans mon club :

Ne souhaite pas exercer de fonction

Arbitrer (5x5 ou 3x3)

Entraîner une équipe

Officier (hors arbitrage)

Diriger

Etape 6 : Voici l'étape 3 « **Je produis mes justificatifs** ». produire un certificat médical pour la pratique du basket. Vous devrez aussi répondre au traditionnel questionnaire de santé.

JUSTIFICATIFS

Afin que votre club puisse procéder à la validation de votre licence, merci de bien vouloir fournir les justificatifs demandés ci-dessous :



CERTIFICAT MÉDICAL



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Cliquez sur les icônes pour fournir les pièces demandées

[ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#)

[JE VALIDE](#)

Pour faire passer son certificat médical, il faut l'envoyer en ligne. Donc, le scanner ou le photographier pour nous le faire passer. Cliquez sur l'onglet « **certificat médical** » : la fenêtre ci-dessus s'ouvre.

Dans la case date du certificat, entrez vos infos. Cliquez ensuite sur la case « **certificat médical** ». Il vous sera demandé de sélectionner un document. Quand votre certificat a bien été rentré, la fenêtre indique le nom du fichier sous lequel vous avez enregistré votre certif. Cliquez sur le bouton « **enregistrer** »

CERTIFICAT MÉDICAL

Merci de fournir votre certificat médical de non contre-indication à la pratique du basket-ball en compétition et de saisir la date figurant sur votre certificat. Pour être recevable le certificat médical doit avoir moins d'un an au moment de la saisie.

En raison du contexte sanitaire exceptionnel, nous recommandons vivement une visite médicale préalable à la prise de licence ou la reprise d'entraînement.

Le questionnaire (QC 19) est exclusivement à destination de votre médecin. Merci de ne pas l'ajouter avec votre certificat médical.

Formats acceptés .pdf, .jpg, .jpeg, .png (1Mo max pour PDF/PNG).

Date du certificat: 03/09/2019

Cliquez ci-dessous pour ajouter votre justificatif.

Certificat médical

ENREGISTRER

CERTIFICAT MÉDICAL

Un certificat a déjà été fourni sur cette licence il n'est pas nécessaire d'en fournir à nouveau. Vous pouvez toutefois en fournir un nouveau si vous le souhaitez en précisant la date de ce nouveau certificat médical. Formats acceptés .pdf, .jpg, .jpeg, .png (1Mo max pour PDF/PNG).

Date du certificat: 15/07/2020

Certificat médical: certif médical j 2020.pdf

ENREGISTRER

Etape 7 : Votre écran ressemble à celui-là. Tant qu'il n'y a pas 2 cases cochées vertes sous les mentions certificat médical et questionnaire de santé, c'est que ce n'est pas bon. Pour le questionnaire, cliquez sur la case « questionnaire de santé ». La fenêtre ci-dessus s'ouvre. Sur le lien en haut, vous pouvez télécharger le questionnaire. S'il n'y a que des réponses négatives, cochez la première case. Sinon, la deuxième. Puis, cliquez sur « enregistrer ». Cliquez ensuite sur « Je valide »

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

↓ [Télécharger le questionnaire de santé cerfa N°15699*01](#)

J'atteste par la présente avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé (cerfa N°15699*01) et je reconnais avoir pris connaissance que toute réponse positive entraînera obligatoirement la production d'un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport et/ou du Basket

Réponse positive

ENREGISTRER

Etape 8 : Bienvenue à l'étape 4, « Je m'assure ». Remplissez nom et prénom en haut. Choisissez votre mode d'assurance. Juste en dessous, un tableau des garanties est téléchargeable pour vous aider à choisir si besoin.

Information assurances :

La partie assurance est à remplir même si elle n'est pas souscrite (case de non-souscription à cocher).

Attention : si vous souscrivez l'assurance 1 année, vous devrez la souscrire les années suivantes.

ASSURANCE

Je soussigné(e), le licencié ou son représentant légal, CARRERE Jérôme, reconnais avoir reçu et pris connaissance des notices d'information relatives aux garanties Individuelle Accident (Accord collectif n° 2159 / Mutuelle des Sportifs-MDS), Assistance Rapatriement et Responsabilité Civile (Contrat n° 4100116P / MAIF) consultables, téléchargeables, imprimables ci-après et sur www.ffbb.com, conformément aux dispositions du Code du Sport et à l'article L141-4 du code des Assurances.

Et reconnais avoir reçu l'information relative à mes possibilités et à mon intérêt à souscrire à ces garanties Individuelle Accident auprès de l'assureur fédéral MDS ou l'assureur de mon choix pour les éventuels dommages corporels que je peux subir du fait de la pratique du Basket-Ball.

Je souhaite souscrire à l'une des options Individuelle Accident et coche la case correspondante à l'option choisie :

Option A, au prix de 2,98 euros TTC

Option B, au prix de 8,63 euros TTC

Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option A, soit un total de 3,48 € TTC (A+)

Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option B, soit un total de 9,13 € TTC (B+)

Je ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées (N)

TABLEAU DES GARANTIES

Pour plus d'informations vous pouvez consulter et télécharger le tableau des garanties Individuelle Accident (frais médicaux, invalidité, décès, indemnités journalières)

Plus bas sur la même page, une notice d'information sur les assurances est obligatoire à lire. Faites-la défiler avec la souris jusqu'en bas.

NOTICES D'INFORMATION

Merci de prendre connaissance du document ci-dessous en le parcourant intégralement puis en cliquant sur 'J'AI LU'

- Accident de sport se traduisant par une invalidité inférieure ou égale à 65%
- Accident survenu en dehors de l'activité sportive (trajet notamment)

14. RÈGLEMENT DES PRESTATIONS - FORMALITÉS A REMPLIR EN CAS D'ACCIDENT

14.1. - Règlement des frais de soins de santé
Il appartient à l'assuré d'adresser à la M.D.S. ses bordereaux de remboursement du régime obligatoire et le cas échéant de tout régime complémentaire. Les assurés de la M.D.S. non affiliés à une caisse chirurgicale ou mutualiste, peuvent éviter, lorsqu'ils sont hospitalisés sur le territoire français, de faire l'avance du ticket modérateur et/ou du forfait journalier en lui faisant adresser par l'établissement hospitalier une demande de prise en charge rappelant les références du dossier concerné.

14.2. - Formalités en cas d'invalidité (*)
Dans les jours qui suivent la survenance de l'invalidité et au plus tard dans un délai de 90 jours, un certificat médical doit être transmis directement au médecin-conseil de la M.D.S. et doit préciser :
- le taux d'invalidité probable et la date de consolidation. Si l'assuré est affilié au régime général de la Sécurité Sociale (ou à un régime équivalent) classant son invalidité en 2ème ou 3ème catégorie au sens du Code de la Sécurité Sociale ;
- la nature exacte de l'affection ou des blessures, les antécédents éventuels et l'évolution probable de la pathologie dont souffre l'adhérent ;
- la date de première constatation de l'affection.
La M.D.S. se réserve le droit de demander toute pièce justificative complémentaire qu'elle estime nécessaire et de faire expertiser l'assuré par un médecin expert de son choix.

14.3. - Formalités en cas de décès de l'assuré (*)
Les pièces suivantes doivent être adressées à la M.D.S. :
- un acte de décès de l'assuré,
- un certificat médical indiquant la cause du décès,
- une copie du rapport de police ou de gendarmerie, le cas échéant,
- une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.

14.4. - Formalités en cas d'incapacité temporaire
Pour les pertes de revenus, la M.D.S. demandera tout justificatif utile, notamment relevés de la Sécurité Sociale, attestation de l'employeur, documents fiscaux, etc.

Article 15 : EXCLUSIONS
- les accidents qui sont le fait volontaire de l'assuré ou du bénéficiaire en cas de décès,
- les suicides volontaires et conscients ou tentatives de suicide,
- les accidents occasionnés par guerre civile ou étrangère, insurrection, émeute, complot, mouvement populaire auxquels l'adhérent a pris une part active,
- les accidents qui résultent de la participation de l'adhérent à des rixes, sauf en cas de légitime défense,
- les suites d'accidents, d'infirmité ou de maladies dont la survenance est antérieure à la date d'adhésion de l'assuré,
- les accidents résultant de l'usage d'alcool, de drogues ou de stupéfiants par l'assuré,
- les accidents résultant des effets directs ou indirects d'explosion, d'irradiation, de dégagement de chaleur provenant de la transmutation de noyaux d'atome ou de la radioactivité.

TÉLÉCHARGER **J'AI LU**

ÉTAPE PRÉCÉDENTE **JE VALIDE**

Une fois en bas de la page, cliquez sur la mention « J'ai lu » qui va se mettre en surbrillance. Sinon, IMPOSSIBLE de valider et de passer à la suite. Un clic sur « Je valide » vient confirmer tout ça.

de faire l'avance du ticket modérateur et/ou du forfait journalier en lui faisant adresser par l'établissement hospitalier une demande de prise en charge rappelant les références du dossier concerné.

14.2. - Formalités en cas d'invalidité (*)
Dans les jours qui suivent la survenance de l'invalidité et au plus tard dans un délai de 90 jours, un certificat médical doit être transmis directement au médecin-conseil de la M.D.S. et doit préciser :
- le taux d'invalidité probable et la date de consolidation. Si l'assuré est affilié au régime général de la Sécurité Sociale (ou à un régime équivalent) classant son invalidité en 2ème ou 3ème catégorie au sens du Code de la Sécurité Sociale ;
- la nature exacte de l'affection ou des blessures, les antécédents éventuels et l'évolution probable de la pathologie dont souffre l'adhérent ;
- la date de première constatation de l'affection.
La M.D.S. se réserve le droit de demander toute pièce justificative complémentaire qu'elle estime nécessaire et de faire expertiser l'assuré par un médecin expert de son choix.

14.3. - Formalités en cas de décès de l'assuré (*)
Les pièces suivantes doivent être adressées à la M.D.S. :
- un acte de décès de l'assuré,
- un certificat médical indiquant la cause du décès,
- une copie du rapport de police ou de gendarmerie, le cas échéant,
- une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.

14.4. - Formalités en cas d'incapacité temporaire
Pour les pertes de revenus, la M.D.S. demandera tout justificatif utile, notamment relevés de la Sécurité Sociale, attestation de l'employeur, documents fiscaux, etc.

Article 15 : EXCLUSIONS
- les accidents qui sont le fait volontaire de l'assuré ou du bénéficiaire en cas de décès,
- les suicides volontaires et conscients ou tentatives de suicide,
- les accidents occasionnés par guerre civile ou étrangère, insurrection, émeute, complot, mouvement populaire auxquels l'adhérent a pris une part active,
- les accidents qui résultent de la participation de l'adhérent à des rixes, sauf en cas de légitime défense,
- les suites d'accidents, d'infirmité ou de maladies dont la survenance est antérieure à la date d'adhésion de l'assuré,
- les accidents résultant de l'usage d'alcool, de drogues ou de stupéfiants par l'assuré,
- les accidents résultant des effets directs ou indirects d'explosion, d'irradiation, de dégagement de chaleur provenant de la transmutation de noyaux d'atome ou de la radioactivité.

TÉLÉCHARGER **J'AI LU**

ÉTAPE PRÉCÉDENTE **JE VALIDE**

Etape 9 : Exceptionnellement, c'est une explication sans image puisqu'il s'agit de l'étape « Je vérifie ». Tout est récapitulé. Vérifiez. Si tout est bon, « je valide ». Dans le cas contraire, vous pouvez retourner à l'étape nécessaire en cliquant directement dessus en haut de l'écran.

Etape 10 : On y est presque. Juste de décider si la FFBB peut vous envoyer de la pub ou pas...En bas, on finalise avec nom, prénom et on clique sur « Je signe et valide » !

COMMUNICATION

J'autorise la FFBB et ses filiales à m'envoyer par courriel des offres promotionnelles et/ou commerciales pour ses activités (billetterie, produits dérivés...).

J'autorise la FFBB à transmettre à ses partenaires mon adresse électronique à des fins promotionnelles et/ou commerciales.

La base légale du traitement lié à la communication à but commercial et/ou promotionnel par la FFBB ou par des tiers est le consentement. Ces données seront traitées et conservées jusqu'au retrait de celui-ci par la personne concernée. La personne dispose du droit de retirer son consentement à tout moment conformément au Règlement UE 2016/679.

En souscrivant une licence, je reconnais que la FFBB, ses organismes déconcentrés et ses clubs peuvent être amenés à capter et utiliser mon image dans le cadre de la promotion et du développement du basket-ball, à l'occasion de manifestations sportives, à des fins non commerciales.

JE FINALISE MA DEMANDE DE LICENCE

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis lors de la demande de licence FFBB ainsi que les pièces justificatives.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE **JE SIGNE ET VALIDE**

Etape 11 : MERCI et au revoir, à très vite. Si cet écran apparaît, c'est gagné ! Vous recevrez ensuite la licence dématérialisée par mail. En effet, une fois votre dossier constitué et validé, le club sera averti automatiquement. Il pourra le contrôler et le valider de façon définitive à réception du règlement.



The screenshot shows a confirmation page for a license renewal. At the top, there is a dark blue header with the FFBB logo on the left and navigation links on the right: 'FAQ', 'Contacter le club', 'Assistance', and a user profile picture. The main text area is white and contains the following information:

🔔 Merci !

Votre demande a été envoyée à votre club, qui va la contrôler avant de la transmettre à la Fédération Française de Basketball.

Une fois validée, votre licence dématérialisée vous sera transmise par e-mail.

En choisissant de rejoindre la Fédération Française de Basketball à travers cette demande de licence, nous comptons sur vous pour défendre et transmettre les valeurs de notre sport que sont la SOLIDARITE, le FAIRPLAY et l'INTEGRATION - [cliquez ici pour visualiser le clip qui symbolise nos valeurs](#)

Etape 12 : Lorsque tout est bon et que le club a validé votre engagement, vous recevez ce mail, comprenant le message ci-dessus.



The screenshot shows an email interface. The subject line is "[FFBB - e-LICENCE] - Validation club". The sender is "envoi@ffbb.com" and the recipient is "À moi". The email content includes:

e-LICENCE FFBB – Saison 2020-2021

Bonjour Jerome CARRERE,

Votre demande de licence a été traitée et nous sommes heureux de vous informer qu'elle a été validée par votre club NAQ0064116 - EST BEARN BASKET AMI. Vous êtes désormais licencié de la FFBB pour la Saison 2020-2021 et autorisé, sous la responsabilité de votre club, à pratiquer le Basketball selon votre extension choisie. Vous allez recevoir par la suite, après les contrôles nécessaires à votre qualification par votre comité départemental, votre e-LICENCE.

A très vite sur les terrains.
La Fédération Française de Basketball.